

Mort de l'agent SNCF qui avait bu un cubi de cocaïne liquide : un suspect mis en examen à Saint-Étienne

Par [Antoine Sillières](#)

Publié il y a 2 heures ,

Mis à jour il y a 1 heure

[Copier le lien](#)



Le ressortissant surinamais de 32 ans, arrêté mardi matin à son domicile de Saint-Étienne, a été mis en examen vendredi pour trafic et détention de stupéfiants, qu'il a reconnu, assurant avoir agi pour un tiers.

Le Figaro Lyon

Un mois après le drame, les enquêteurs pensent détenir le principal suspect. Un homme de 32 ans a en effet été mis en examen ce vendredi pour trafic et détention de stupéfiants dans l'affaire de la mort d'un agent SNCF en gare de Saint-Étienne Chateaucieux. Ce dernier, père de famille de 41 ans, était décédé le 3 avril, quelques minutes après avoir bu le contenu d'un cubi souple, de type « bag-in-box », étiqueté d'une marque de rhum guyanaise, mais contenant en réalité de la cocaïne sous forme liquide et du Lévamisole. Ce produit anti-parasitaire est inscrit sur la liste II des substances vénéneuses et régulièrement utilisé comme produit de coupe par les trafiquants de cocaïne.

L'enquête, ouverte par le parquet pour trafic de stupéfiants et homicide involontaire et menée par la police judiciaire de Saint-Étienne, a permis d'identifier le suspect, repéré sur la vidéo surveillance de la gare. «*La perquisition opérée à son domicile a permis de conforter son rôle, la tenue vestimentaire qu'il portait le jour des faits ayant été retrouvée*», fait savoir le procureur de la République, David Charmatz, par voie de communiqué. Des images face auxquelles le suspect a reconnu le transport du sac, après avoir nié les faits. Un transport «*pour rendre service*», sans savoir ce qu'il contenait, selon ses déclarations. Il devait le remettre en gare de Lyon Part-Dieu, sans préciser le destinataire ni l'identité de la personne lui ayant remis le sac.

Témoign assisté pour l'homicide involontaire

Domicilié à Saint-Étienne depuis deux ans, ce ressortissant surinamais est suspecté de lien avec un trafic de stupéfiant en provenance d'Amérique du Sud. Il a été déféré à la suite de sa garde à vue et présenté à un juge d'instruction saisi des chefs de transport et détention de produits stupéfiants, mise en danger de la vie d'autrui, et homicide involontaire. Mis en examen pour les infractions liées au trafic de stupéfiants, il bénéficie du statut de témoin assisté pour les délits de mise en danger de la vie d'autrui et d'homicide involontaire. «*Le parquet va donc prendre prochainement des réquisitions écrites pour requérir formellement sa mise en examen de ces deux chefs*», précise le procureur de la République.

Le parquet va aussi faire appel de la décision du juge des libertés et de la détention de placer le suspect sous contrôle judiciaire, alors que le juge d'instruction demandait son placement en détention provisoire.

La rédaction vous conseille

- **Saint-Étienne : le faux infirmier qui s'était introduit dans la chambre d'une patiente était fiché délinquant sexuel**
- **«C'était une arène», la bagarre mortelle entre un trafiquant lyonnais et son lieutenant racontée aux assises**
- **À Lyon, la facture de l'enlèvement des tags explose après les manifestations contre la réforme des retraites**

Sujets

[Cocaïne](#)[trafic de drogue](#)

À lire aussi

Un ex-footballeur semi-professionnel jugé pour le meurtre d'un célèbre trafiquant lyonnais



Une équipe de braqueurs lyonnais arrêtés sur l'autoroute avec le soutien d'un hélicoptère

Mort de l'agent SNCF qui a bu un cubi de cocaïne liquide : un suspect arrêté à Saint-Étienne

► [REGARDER LA VIDÉO](#)

